



Cabinet du Maire
Communication externe- Protocole

NOTE AUX PARENTS DES CRECHES MUNICIPALES

Mise en place service minimum dans les crèches

Vendredi 6 mars 2020

Compte tenu du mouvement de grève enclenché par le Syndicat FO depuis le 2 mars 2020, la ville de Schœlcher informe les parents que l'accueil des enfants dans les deux crèches municipales est fortement perturbé.

Toutefois un service minimum pourra être assuré en cas d'accès libre des établissements ce vendredi 6 mars 2020 comme suit :

- **Crèche de l'Anse Madame :**

Seule la section des bébés sera accueillie **de 07h00 à 16h00**. Les parents concernés sont priés de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de récupérer leur enfant ce jour avant **16h00**.

- **Crèche de Fond Lahayé :**

Un service minimum pourra être assuré pour toutes les sections en cas d'accès libre de l'établissement ce vendredi 6 mars 2020 **de 07h30 à 15h30**.

Les parents concernés sont priés de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de récupérer leur enfant ce jour avant **15h30**.

Pour plus d'information contactez votre crèche d'accueil.